

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
(ANAQ-SUP)



**RAPPORT D'ÉVALUATION INSTITUTIONNELLE
EXTERNE DE**

**L'INSTITUT SUPERIEUR DE MANAGEMENT ET D'ÉTUDES
COMMERCIALES /INSTITUT SUPERIEUR DES SCIENCES ET
TECHNOLOGIES (ISMEC-ISST)**

**EN VUE DE L'OBTENTION DE L'HABILITATION A
DELIVRER DES DIPLÔMES DE LICENCE**

L'équipe d'évaluation :

- Pr. Bhen Sikina TOGUEBAYE, Président
- M. Bocar Samba NDIAYE, Membre
- Pr. Mamadou Moustapha THIAM, Membre

Signature

Pour l'Equipe, le Président



Avril 2018

Table des matières

Table des matières.....	2
Introduction.....	3
I. Présentation de l'établissement	3
II. Avis sur le rapport d'auto-évaluation	3
III. Description de la visite sur le terrain	3
IV. Appréciation de l'établissement au regard des standards de qualité du référentiel	4
V. Points forts	15
VI. Points faibles	17
VII. Appréciations générales de l'établissement.....	18
VIII. Recommandations à l'établissement	18
IX. Recommandation à l'ANAQ-SUP	19
X. Proposition d'avis.....	19

Introduction

Le groupe Institut Supérieur de Management et d'Etudes Commerciales – Institut Supérieur des Sciences et Technologies (ISMEC-ISST) a été autorisé par le Ministère en charge de l'Enseignement supérieur en septembre 2006, par décision n°0042/AG/ME/DES, à préparer aux diplômes académiques et professionnels. IL a demandé à ce ministère l'habilitation à délivrer des diplômes de Licence et/ou de Master. C'est dans ce cadre que l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur (ANAQ-SUP) a confié à une équipe d'experts externes la mission d'évaluer cette institution.

I. Présentation de l'établissement

Le groupe ISMEC-ISST est un établissement privé d'enseignement supérieur qui a son siège à Dakar, avenue Cheikh Ahmadou Bamba, immeuble GIC, Colobane. C'est une société anonyme (SA).

Il est structuré en départements et prépare les étudiants à des diplômes de Licence dans les domaines des sciences et technologies et des sciences économiques et de gestion.

II. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto-évaluation comprend 70 pages, y compris les annexes. Il a été préparé suivant le référentiel d'évaluation institutionnelle de l'ANAQ-SUP. Tous les standards ont été renseignés. Il est complet et informatif. Tous les éléments de preuve annoncés dans le document ont été mis à la disposition des évaluateurs.

Le rapport a été élaboré suite à une auto-évaluation conduite par un comité de pilotage composé de représentants de toutes les composantes de l'établissement. Les étapes suivies pour l'auto-évaluation et la rédaction du rapport ont été présentées.

Il a été constaté que l'établissement a déjà fait l'objet d'une première évaluation.

III. Description de la visite sur le terrain

La visite de terrain s'est déroulée sans problème. Elle a été effectuée le 20 février 2018 conformément à l'agenda de visite fournie par l'ANAQ-SUP. Les échanges avec l'équipe des experts ont démarré à 9 heures.

L'évaluation de terrain a été menée à travers:

Rapport d'évaluation institutionnelle externe de ISMEC/ISST

- les entretiens avec l'équipe de Direction, les enseignants, le personnel administratif et technique et les étudiants;
- la visite des locaux;
- l'étude de documents mis à la disposition par la Direction.

La liste des personnes rencontrées lors de la visite est fournie en annexe du rapport.

La synthèse des observations a été présentée à la Direction de l'établissement à la fin de l'évaluation de terrain en deux rubriques: points forts et points faibles. Il a été précisé à la Direction que les points faibles feront l'objet de recommandations.

IV. Appréciation de l'établissement au regard des standards de qualité du référentiel

CHAMP D'EVALUATION 1 : Stratégie, organisation, fonctionnement et gestion de la qualité au sein de l'institution

Standard 1.01: L'institution s'est dotée d'une mission publique comprenant ses objectifs en matière d'enseignement et de recherche et déterminant sa position dans l'environnement académique et social. L'institution dispose d'un plan stratégique

Appréciation globale sur le standard :

L'établissement, créé en 2006, s'est donné comme principale mission de contribuer à l'émergence des pays africains à travers le développement de ressources humaines de qualité, socialement responsables et engagées à rendre service à leurs communautés respectives. Il s'est fixé comme objectifs :

- donner une réponse adéquate aux besoins des entreprises en matière de ressources humaines ;
- offrir aux acteurs du développement une large et riche offre de formation pour le renforcement ^[L]_[SÉP] de leurs compétences;
- compléter l'offre de formation publique en ciblant des secteurs innovants porteurs de croissance ^[L]_[SÉP] économique ;
- accompagner les efforts de l'Etat dans la promotion des filières scientifiques et technologiques ;
- Encourager l'auto emploi et accompagner les porteurs de projets de création d'entreprise dans la formulation, la mobilisation de ressources financières et la

mise en œuvre de leurs projets ;

- Contribuer à la recherche et à l'innovation par le développement de thématiques de recherche [L
SEP] Pertinentes en collaboration avec des partenaires de l'Institut.

Il s'est spécialisé dans les domaines du management et des Technologies d'Information et de Communication.

La professionnalisation de ses filières de formation est en phase avec les orientations stratégiques nationales pour l'enseignement supérieur.

L'école dispose d'un plan stratégique 2014-2017 mentionnant spécifiquement sa mission et ses objectifs en matière de formation et de développement institutionnel.

Cependant le Plan stratégique doit être reformulé pour répondre au format de plan stratégique.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 1.02: Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels sont déterminés. Le PER est impliqué dans les processus décisionnels qui concernent l'enseignement et/ou la recherche.

Appréciation globale sur le standard :

La gouvernance de l'école est ordonnée autour des organes suivants :

- Le Conseil d'administration
- Le Conseil d'orientation pédagogique et scientifique
- La Direction générale
- La Direction académique

Le Conseil d'administration et le Conseil d'orientation pédagogique et scientifique sont fonctionnels car les PV de réunions de ces structures ont été mis à la disposition des évaluateurs.

L'établissement s'est doté d'un manuel de procédures administratives, financières et comptables dans lequel les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont décrits.

Le Règlement intérieur dont dispose l'établissement fixe les règles de vie en son sein.

Le personnel enseignant est impliqué dans les processus décisionnels concernant l'enseignement par la présence de ses représentants dans le Conseil d'orientation pédagogique et scientifique, la participation aux jurys d'examens pour sanctionner les résultats des étudiants et par la participation à la coordination des filières

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 1.03 : L'institution dispose des personnels, des structures ainsi que des ressources financières et matérielles lui permettant de réaliser ses objectifs en fonction de son plan stratégique.

Appréciation globale sur le standard :

L'établissement dispose d'un effectif global de 32 enseignants qualifiés dans les programmes de Licence en cours d'exécution. Cinq (5) sont titulaires d'un doctorat. Certains bénéficient d'un contrat à durée déterminée

Le personnel administratif, au nombre 15, est qualifié. Ils sont titulaires d'un diplôme et certains bénéficient d'un contrat à durée déterminée.

L'essentiel des contrats des personnels ne sont pas déclarés à l'inspection de travail et de la sécurité sociale.

Les ressources matérielles (équipements bureautiques et scientifiques) et financières ainsi les infrastructures (locaux) permettent à l'établissement de réaliser ses objectifs.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 1.04 : Les sources du financement et leurs conditions sont transparentes et ne restreignent pas l'indépendance décisionnelle de l'institution en matière d'enseignement et de recherche.

Appréciation globale sur le standard :

Les sources de financement de l'établissement, constituées essentiellement de frais d'écologie des étudiants, lui garantissent son autonomie. Pour chaque exercice, un budget est élaboré en prenant en compte les besoins des différentes parties prenantes. Les documents comptables de l'Institut sont produits et certifiés par un commissaire aux comptes appartenant cabinet ABX Sarl.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 1.05 : L'institution dispose d'un système d'assurance qualité.

Appréciation globale sur le standard :

L'établissement a une cellule interne d'assurance qualité (CIAQ) fonctionnelle (les PV de ces réunions sont disponibles) et d'un Manuel qualité décrivant les processus qualité mis en œuvre en son sein et précisant les responsabilités relatives à l'assurance qualité.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 1.06 : L'institution a mis en place des mécanismes pour prévenir et/ou solutionner les conflits.

Appréciation globale sur le standard :

L'institut dispose d'un médiateur, d'un Règlement intérieur et d'un Conseil de discipline qui permettent de prévenir et de solutionner les conflits internes.

Conclusion sur le standard : Atteint

CHAMP D'ÉVALUATION 2 : Offre d'études et de formation

Standard 2.01 : L'institution offre des enseignements conduisant à l'obtention de diplômes académiques ou professionnels avec des objectifs d'études et de formation déterminés. Ils s'intègrent dans l'offre d'études et de formation supérieure existante dans l'institution et au niveau national ou la complètent de façon judicieuse.

Appréciation globale sur le standard :

L'établissement offre 9 Licences ci-dessous :

- Comptabilité et Gestion
- Management et Gestion des Entreprises
- Commerce International
- Transit Transport et Logistique
- Banque Finance et Assurance
- Ingénierie Financière
- Comptabilité Finances
- Audit et Contrôle de Gestion
- Génie Logiciel
- Informatique de Gestion
- Réseaux Informatiques
- Réseaux et Télécommunications

Cette offre de formation est conforme aux termes de l'autorisation reçue du Ministère en charge de l'Enseignement supérieur.

Les objectifs de ces 9 programmes sont en cohérence avec les missions que s'est donnée l'établissement.

Les maquettes pédagogiques des parcours de Licence fournies sont aux normes du système LMD et conformes à la réglementation nationale en la matière.

La politique de formation conduite par l'établissement est en phase avec les orientations stratégiques nationales pour l'enseignement supérieur axées sur le développement des formations professionnelles.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 2.02 : L'institution participe aux échanges nationaux et internationaux d'étudiant(e)s, d'enseignants.

Appréciation globale sur le standard :

Les offres de formation sont dotées de systèmes de crédits. L'établissement a signé des accords de coopération avec des institutions d'enseignement supérieur au niveau national. Mais il ne participe pas encore, de façon formelle, à des programmes d'échanges nationaux et internationaux d'étudiants et d'enseignants.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Standard 2.03 : L'institution a défini les conditions pour l'obtention des attestations et des diplômes académiques. Elle veille au respect de ces conditions.

Appréciation globale sur le standard:

L'établissement a défini les conditions d'obtention des diplômes et attestations ainsi que les modalités d'évaluation des apprentissages dans le livret de l'étudiant et dans son Règlement intérieur. Ces informations sont aussi partagées à travers des tableaux d'affichage.

Les PV de délibération de jurys d'examen fournis prouvent que l'établissement veille au respect de ces conditions.

Les enseignants produisent des syllabus dans lequel sont notées toutes les informations nécessaires aux étudiants pour comprendre l'organisation pédagogique du module, les objectifs d'apprentissage, les stratégies d'enseignement employées, les méthodes d'évaluation des apprentissages, le matériel didactique utilisé, les références bibliographiques. Mais, le format de ces syllabus n'est pas harmonisé.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 2.04 : L'institution organise le suivi du cursus pédagogique de ses étudiant(e)s et l'insertion professionnelle de ses diplômés. L'institution exploite les informations collectées périodiquement auprès de ses étudiant(e)s et de ses diplômés.

Appréciation globale sur le standard:

L'institut n'a fourni aucun rapport d'exploitation d'enquêtes réalisées auprès de ses étudiants et de ses diplômés pour apprécier leur employabilité et le niveau de responsabilité des postes occupés (entreprises et sociétés d'accueil).

Conclusion sur le standard : Non atteint

Standard 2.05 : L'institution évalue périodiquement ses programmes pour s'assurer de leur qualité (auto-évaluation).

Appréciation globale sur le standard:

L'établissement a confié la revue de ses programmes au Conseil d'orientation scientifique et pédagogique. Les PV des réunions de ce Conseil portant sur l'amélioration des programmes de formation ont été mis à la disposition des évaluateurs.

Par ailleurs, les étudiants évaluent formellement les enseignements reçus grâce à des formulaires anonymes mis à leur disposition par la Direction. Les Rapports de la CIAQ sur l'évaluation des enseignements par les étudiants sont disponibles.

L'établissement dispose d'une Cellule interne d'assurance qualité mais celle-ci n'a pas encore réalisé l'auto-évaluation des programmes de l'établissement en utilisant le référentiel d'évaluation des programmes de l'ANAQ-SUP.

Conclusion sur le standard : Atteint

CHAMP D’EVALUATION 3 : Recherche

Standard 3.01 : Les activités actuelles de recherche de l'institution concordent avec son plan stratégique et correspondent aux standards internationaux.

Appréciation globale sur le standard:

L'établissement n'a pas d'activités endogènes de recherche. Les indicateurs du niveau d'activité et de la productivité de la recherche de l'établissement n'ont pas été communiqués aux évaluateurs.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Standard 3.02 : L'institution garantit l'intégration des connaissances scientifiques actuelles dans la formation.

Appréciation globale sur le standard:

L'établissement n'a fourni aucun document attestant l'intégration de nouvelles dans ses programmes de formation.

Conclusion sur le standard : Non atteint

CHAMP D’EVALUATION 4 : Personnel d’Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 : Les procédures de sélection, de nomination et de promotion du PER sont conformes à la législation nationale et aux normes du CAMES et communiquées publiquement. En ce qui concerne le corps enseignant, il est tenu compte aussi bien des compétences didactiques que des qualifications scientifiques.

Appréciation globale sur le standard :

Le personnel enseignant est recruté sur dossier après entretien. Il est tenu compte aussi bien des compétences didactiques que des qualifications scientifiques. Cette procédure est conforme à la législation nationale et est décrite dans le Manuel de procédures de l'institut.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 4.02: L'institution réglemente la formation continue et le perfectionnement du PER sur les plans didactique et professionnel.

Appréciation globale sur le standard :

L'établissement n'organise pas encore de façon formelle la formation continue (formations diplômantes ou qualifiantes, voyages d'études, colloques scientifiques etc.) de son personnel enseignant. Seuls quelques séminaires de renforcement des capacités ont été organisés.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Standard 4.03 : L'institution conduit une politique durable de la relève.

Appréciation globale sur le standard :

L'établissement n'a pas de politique durable pour assurer la relève et le renforcement qualitatif de son personnel d'enseignement. Aucun plan de développement des ressources humaines n'a été mis à la disposition des évaluateurs.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Standard 4.04 : L'institution offre l'accès à un service de conseil en plans de carrière.

Appréciation globale sur le standard :

L'établissement n'a pas de plan de carrière pour le personnel enseignant.

Conclusion sur le standard : Non atteint

CHAMP D'ÉVALUATION 5 : Personnel Administratif, Technique et de Service (PATS)

Standard 5.01 : Les procédures de recrutement et de promotion du personnel administratif, technique et de service (PATS) sont réglementées et publiées.

Appréciation globale sur le standard :

Les procédures de recrutement du personnel administratif, technique et de services sont réglementées. C'est un personnel contractuel dont le recrutement se fait sur dossier après entretien, sur la base des qualifications recherchées. La procédure de recrutement est décrite dans le Manuel de procédures de l'institut.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 5.02 : L'institution garantit la formation continue et le perfectionnement du personnel Administratif, Technique et de Service (PATS).

Appréciation globale sur le standard :

L'établissement n'organise pas encore de façon formelle la formation continue (formations diplômantes ou qualifiantes) de son personnel administratif et technique. Seuls quelques séminaires de renforcement des capacités ont été organisés.

Conclusion sur le standard : Non atteint

CHAMP D'ÉVALUATION 6 : Étudiant(e)s

Standard 6.01 : Les conditions et les procédures d'admission dans les programmes d'études et de formation de l'institution sont conformes aux textes et publiées.

Appréciation globale sur le standard :

L'établissement applique les textes nationaux en matière de recrutement des étudiants dans les programmes de Licence. Tous les étudiants sont titulaires du baccalauréat avant admission en première année de Licence.

Les conditions et les procédures d'admission sont publiées dans le Livret de l'étudiant, le Règlement intérieur et dans le Manuel de procédures.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 6.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

Appréciation globale sur le standard :

L'égalité des chances entre hommes et femmes est garantie et réalisée par l'établissement. Il n'y a pas de discrimination liée au sexe au sein de l'établissement.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 6.03 : L'institution observe la progression des étudiant(e)s dans leur cursus ainsi que la durée des études.

Appréciation globale sur le standard :

L'institut n'a pas fourni de données statistiques sur les taux de réussite et sur la durée moyenne des études dans les différentes filières de licence offertes.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Standard 6.04 : Les taux d'encadrement doivent permettre que les objectifs de formation de l'institution et de chacune des unités qui la composent puissent être atteints.

Appréciation globale sur le standard:

L'institut n'a pas fourni de données statistiques sur le nombre d'étudiants en 2017-2018 dans les filières de licence offertes permettant de calculer les taux d'encadrement.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Standard 6.05 : L'institution veille à l'existence et au fonctionnement d'un service de conseil destiné aux étudiant(e)s, aux étudiantes et aux autres personnes intéressées.

Appréciation globale sur le standard:

L'institut n'a pas créé en son sein un service d'accueil, de conseil et d'orientation formalisé destiné aux étudiants et autres personnes intéressées.

Le service d'accueil, de conseil et d'orientation des étudiants est confié à la Cellule communication qui est une structure délocalisée.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Standard 6.06: L'institution offre un service spécial approprié pour les étudiant(e)s en situation de handicap.

Appréciation globale sur le standard :

L'établissement ne possède ni aménagements, ni services spécifiques dédiés aux personnes en situation de handicap moteur.

Conclusion sur le standard : Non atteint

CHAMP D'ÉVALUATION 7 : Infrastructures et équipements

Standard 7.01 : L'institution dispose d'infrastructures et d'équipements permettant la réalisation de ses objectifs de formation et/ou de recherche à moyen et à long termes.

Appréciation globale sur le standard :

Les infrastructures et équipements disponibles permettent à l'établissement de réaliser ses objectifs de formation à long terme. Les locaux pédagogiques (salles de cours, salles informatiques, amphithéâtres, salles de travaux pratiques, bibliothèque) et administratifs (bureaux, salle des professeurs) sont en nombre suffisant, spacieux, propres et bien équipés en matériels informatiques, scientifiques, didactiques et en mobiliers.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 7.02 : Les moyens informationnels dont dispose l'institution lui permettent de soutenir un enseignement et/ou une recherche de qualité.

Appréciation globale sur le standard :

L'établissement dispose d'un réseau internet (wifi) fonctionnel, d'une bibliothèque physique pourvue d'un fonds documentaire couvrant les domaines scientifique de l'établissement, d'une bibliothèque virtuelle (abonnement à Scholarvox) et des postes de travail installés permettant aux étudiants de se documenter en ligne.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 7.03 : L'institution dispose d'un système de secours visible, communiqué et compris.

Appréciation globale sur le standard :

L'Université dispose d'une trousse de premiers soins disposant d'équipements et de médicaments adéquats.

L'hygiène est assurée par des techniciennes de surface. La sécurité des hommes et des biens est assurée, jour et nuit, par des gardiens.

Les locaux et couloirs sont pourvus d'extincteurs aux normes. Toutes les salles et les sorties de secours sont spécifiées.

Conclusion sur le standard : Atteint

CHAMP D'ÉVALUATION 8 : Coopération

Standard 8.01 : L'institution noue des contacts aux niveaux national, régional et international. Elle promeut la collaboration avec d'autres institutions d'enseignement supérieur, avec les milieux professionnels et les acteurs sociaux pertinents.

Appréciation globale sur le standard :

L'établissement a signé des conventions de partenariat avec des institutions d'enseignement supérieur privées aux niveaux national (ISCOM, ISI, ISCA etc.) et international (Ecole Hôtelière de Gambie), des collectivités locales, des services de l'Etat et avec des entreprises privées.

Ces partenariats sont de nature pédagogique (échanges d'étudiants, formation et recyclage des personnels, organisation d'ateliers et de séminaires etc.)

Conclusion sur le standard : Atteint

CHAMP D'ÉVALUATION 9 : Information et communication

Standard 9.01 : Pour prendre ses décisions stratégiques relatives aux offres d'études, à la recherche, à l'engagement et à la promotion des personnels (PER, PATS), la direction de l'institution se fonde sur une information quantitative et qualitative pertinente et récente.

Appréciation globale sur le standard :

L'établissement dispose d'un système d'information de gestion intégré et informatisé. Le système d'information est assuré par le logiciel de Gestion de Base de données (GESPRO). Cet outil permet de disposer des informations nécessaires sur : l'enseignement, le personnel et les Etudiants

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 9.02 : Tant sur le plan interne qu'externe, l'institution suit une politique de communication et d'information objective, efficace et transparente.

Appréciation globale sur le standard :

Sur le plan interne, les tableaux d'affichage et les réseaux sociaux et mailing listes sont utilisés. Sur le plan externe, l'internet et le site web permettent l'ouverture informationnelle de l'institut.

Conclusion sur le standard : Atteint

V. Points forts

A) Gouvernance

- Les organes de décision et d'aide à la décision (Assemblée générale des Associés, Conseil d'administration, Conseil d'orientation pédagogique et scientifique, CIAQ) sont fonctionnels.
- L'existence d'enseignants de rang magistral des universités publiques dans le Conseil d'orientation pédagogique et scientifique.
- La bonne gestion financière et comptable (prévision budgétaire, certification des états financiers par un cabinet comptable externe).
- La réalité de la séparation entre les fonctions académiques et les fonctions administratives dans l'organigramme et le fonctionnement de l'école

- L'existence d'un plan stratégique, d'un manuel de procédures, d'un manuel qualité, d'un règlement intérieur.
- L'existence d'un système de gestion intégré et informatisé.
- Le Respect de la réglementation nationale en matière d'admission des étudiants dans les parcours de Licence et de validation des parcours de formation.
- L'existence de partenariats avec des institutions privées d'enseignement supérieur au niveau national et régional, avec des entreprises privée et avec des collectivités locales.
- La constitution de jurys d'examens et la production des PV de délibération de ces jurys.
- La sécurisation du circuit d'évaluation des connaissances.
- L'évaluation des enseignements par les étudiants et par la CIAQ.

b) Offre de formation

- Les filières de formation offertes sont conformes aux dispositions de l'agrément reçu du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.
- Les maquettes pédagogiques sont conformes aux normes du système LMD et à la réglementation nationale en la matière.
- Le bon taux d'encadrement des étudiants.
- L'implication des professionnelles dans les activités pédagogiques.
- La systématisation de la production de syllabus par les enseignants.
- L'organisation de stages dans les parcours de formation.

C) Ressources humaines

- Les procédures de recrutement des personnels sont règlementées et prennent en compte les critères de diplôme, de compétences et de qualifications.
- Le personnel enseignant et le personnel administratif sont en nombre suffisant et la plupart d'entre eux ont un très bon niveau de qualification.
- Le fort engagement et la forte motivation des personnels.
- L'organisation des activités de renforcement des capacités des PATS.

d) Infrastructures et équipements

- Les locaux pédagogiques et administratifs actuels sont en nombre suffisant et bien équipés en mobiliers.

- L'existence de deux (2) salles informatiques dotées de machines fonctionnelles.
- L'existence d'une bibliothèque physique faiblement pourvue en ouvrages et d'une bibliothèque virtuelle (Scholarvox) pourvues de ressources documentaires en lien avec les enseignements de l'école.
- L'existence d'un réseau internet et d'un site web fonctionnels.
- Des extincteurs en nombre suffisant installés dans les endroits appropriés.
- L'existence d'une salle pour les professeurs
- Des toilettes en nombre suffisant, propres et spécifiées par genre.
- L'acquisition de nouveaux locaux à Dakar, à la zone A.

VI. Points faibles

a) Gouvernance

- Le plan stratégique présente des insuffisances. Il ne comporte pas d'éléments relatifs aux stratégies de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation.
- La position du service de la scolarité dans l'organigramme n'est pas adéquate. Il doit être rattaché aux fonctions académiques.
- Les contrats de travail de la quasi totalité des personnels dits permanents ne sont pas déclarés à l'inspection de travail et de la sécurité sociale.
- Des faiblesses dans la production des données statistiques.
- L'absence de service interne dédié à l'accueil, à l'information, à l'orientation et à l'insertion en stage des étudiants.
- Des faiblesses dans la gestion des dossiers des personnels et des étudiants car toutes les pièces administratives et académiques légalisées ne figurent pas dans certains dossier.
- L'absence d'IPM pour la prise en charge formalisée du personnel

b) Offre de formation

- Les maquettes pédagogiques ne sont pas en harmonie avec les relevés de notes et les syllabus.
- Les étudiants n'ont pas connaissance des contenus des maquettes pédagogiques.

c) Ressources humaines

- L'absence de plan de carrière pour les enseignants dits permanents.
- Faible nombre d'enseignants dits permanents.
- La précarité des personnels due leur statut.

d) Infrastructures et équipements

- L'absence d'aménagements destinés aux personnes en situation de handicap.

VII. Appréciations générales de l'établissement

L'établissement fait partie des structures qui accueillent des bacheliers orientés par l'Etat et par les collectivités locales. Les locaux pédagogiques sont en nombre suffisant et bien équipés en matériels informatiques, scientifiques, didactiques et en mobiliers. Le personnel enseignant ainsi que le personnel administratif sont de qualité. L'établissement a une bonne santé financière. Les filières de formation sont régulièrement dispensées et s'intègrent parfaitement dans les objectifs que s'est fixée l'école. Elles sont conformes aux dispositions de l'agrément reçu du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

En conclusion, l'établissement possède des points forts mais des améliorations sont à apporter en matière de gouvernance administrative.

VIII. Recommandations à l'établissement

- Affiner d'avantage le plan stratégique et l'organigramme
- Déclarer les contrats des personnels dits permanents à l'inspection de travail et de la sécurité sociale.
- Proposer aux enseignants dits permanents un plan de carrière.
- Mettre les maquettes pédagogiques des programmes de Licence en harmonie avec les relevés de notes et les syllabus.
- Harmoniser le format des syllabus.
- Affiner d'avantage la gouvernance administrative de l'établissement (production d'un annuaire statistique, gestion des dossiers administratifs des personnels).
- Mettre en place un service interne dédié à l'accueil, à l'information, à l'orientation et à l'insertion en stage des étudiants.

- Nouer des relations de partenariat avec les institutions publiques d'enseignement supérieur nationales et œuvrer pour matérialiser les partenariats établis.
- Réaliser des aménagements et créer des services destinés aux personnes en situation d'handicap.

IX. Recommandation à l'ANAQ-SUP

Organiser une formation à l'intention des responsables de la cellule interne d'assurance qualité de l'Institut pour l'auto-évaluation des programmes d'études.

X. Proposition d'avis

Habilitation à délivrer des diplômes de licence recommandée

Annexe

Liste des personnes rencontrées

Direction

Mamadou KONTE, Directeur Général
Mbissane SENE, Directeur Général Adjoint
Papa Goumba LO, Directeur Académique
Moussa Ahmed ELY, Directeur délégué chargé de la pédagogie
Mouhamadou Habib FAYE, Administrateur de programmes
Mme Bineta Ba GUEYE, Responsable de la Scolarité
Bacary DIATTA, Membre COPS
Abdoulaye NDIAYE, Membre CIAQ
Mohamed D. GUEYE, Responsable Logiciel de Gestion de l'Institut
Amadou T.U. KONATE, Responsable financier
Etchri AKOLLOR, Membre CIAQ

Enseignants

Malaw NDIAYE
El Hadji Malick KORE
Soindrine Moussa MOINDZE
Abdoulaye BADIANE
Yaya SANE

Personnel administratif, technique et de service

El Hadji Atoumane BEYE
Mme Seynabou SARR FAYE
Mme Aminata DAAT
Mme Salimata Samb BODIANG

Etudiants

Papa Mbissane SENE
Mohamed DIALLO
Khadim NDIAYE
Amy Fatou Bintou BOCOUM
Hamadi MBALLO